



**FORMATION**  
**ANATOMIE PALPATOIRE**

---

**OTÉOLOGIE ET GRANDS GROUPES  
MUSCULAIRES**

# Formation « Anatomie palpatoire »

## **Découvrez l'art de la précision thérapeutique avec notre formation en anatomie palpatoire et étude des points triggers**

Notre formation en anatomie palpatoire et étude des points triggers, est conçue spécifiquement pour les thérapeutes désireux d'approfondir leurs compétences et de maximiser l'efficacité de la prise en charge de leurs consultants.

### **Ce que vous allez apprendre :**

- **Maîtrise les bases pratiques de l'anatomie palpatoire :** Développez une compréhension approfondie de l'anatomie humaine grâce à des techniques de palpation précises, vous permettant d'identifier et de traiter avec assurance les structures anatomiques.
- **Étude des points triggers :** Identifiez et traitez efficacement les points triggers pour soulager les douleurs musculaires et améliorer la mobilité de vos patients.
- **Techniques d'ergonomie et de drapages :** Découvrez les méthodes de drapages afin d'assurer un maximum de confort et de pratiquer vos techniques dans le respect du consultant. Apprenez à vous positionner correctement afin de préserver votre colonne et assurer le bon déroulement de vos techniques de soins

### **Pourquoi choisir cette formation ?**

- **Elle vous permettra de développer votre sens du touché :** Laissez-vous guider afin d'acquérir une compréhension pratique dans l'art de la palpation du corps humain.
- **Formation pratique et interactive :** Bénéficiez d'une pratique intensive pour perfectionner vos compétences en temps réel.
- **Amélioration immédiate des soins :** Appliquez directement vos nouvelles compétences pour des résultats visibles et durables chez vos patients.

### **Le formateur :**

**JAFER Dimitri** est kinésithérapeute spécialisé en thérapie manuelle asiatique (tui na, qi nei zang,..) et en chaînes musculaires.

Passionné par l'étude de l'énergétique, il s'est formé dans ses différentes approches occidentales et orientales (Acupuncture, Massage traditionnel chinois, bioénergie, géobiologie, MTC, feng shui, ...) ce qui lui permet d'avoir une vision globale de nos disciplines et d'en embrasser les différentes implications sur le corps et l'esprit.

Il vous transmettra durant cette formation plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la santé et de l'énergétique appliquée. Vous y découvrirez des méthodes rarement enseignées et un approfondissement de techniques appliquées tant chez l'adulte que chez l'enfant

## Informations pratiques :

### Dates des modules

LES LUNDIS

- 15/09/2025
- 13/10/2025

Horaire de 9h00 à 17h00

### Condition financière

- **250€** à régler comme suit:
  - **150€** faisant valeur d'inscription
  - **100€** à régler **lors du module**

### Le montant inclus :

- Les notes de cours
- Les cours magistraux
- Les collations durant les pauses
- Le thé, l'eau et le café

### Lieu de la formation :

Centre TELLURA

Rue de l'école,31

5150 FRANIÈRE

# CENTRE TELLURA

## Centre de formation en énergétique

Administration : Rue Biname Bajart 32/2 5170 bois de villers

Mail : [formationstellura@gmail.com](mailto:formationstellura@gmail.com)

### Contrat d'inscription : Formation « Anatomie palpatoire » Promotion 2025

Modules	Nombre	Coût cours
Arrhes faisant valeur d'inscription	1	150 €
Comptant	1	100 €
<b>Total à payer</b> sur le compte BE67 3632 5736 5187		250 €

(Compléter lisiblement en caractères d'imprimerie majuscules - les documents illisibles seront refusés)

Nom et prénom : .....

Rue et n° : ..... Code Postal .....

Ville... Pays ..... Téléphone fixe : ..... Tél. portable : .....

E-mail : .....

Date de naissance : .....

Profession actuelle : .....

T.V.A. (si d'application) : .....

Le soussigné s'inscrit contractuellement aux cours complets cochés ci-dessus. Il confirme avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme et se déclare sans réserve d'accord avec elles. Il verse le montant requis au compte bancaire **BE67 3632 5736 5187** du centre TELLURA SRL au moins 15 jours avant le début des cours. De son côté TELLURA SRL s'engage à honorer les engagements annoncés dans sa documentation et à respecter les conditions générales. Lors de son inscription, **le participant autorise les prises de vues durant les cours, et l'utilisation de ces dernières, dans le but promotionnel des formations**

Signature du candidat

TELLURA SRL

(Précéder la signature de la mention «**lu et approuvé**»)

Signature et cachet

Date : .....

# Conditions générales d'inscription

Le présent contrat lie le (la) candidat(e)-étudiant(e) sous-signé(e) et TELLURA SRL.

1. Les formations sont ouvertes à toute personne ayant atteint ou atteignant dans le courant de l'année d'inscription l'âge de dix-huit ans,
2. L'inscription se fait suivant les modalités et conditions définies suivantes :
  - 2.1. Le contrat d'inscription est dûment complété et signé (page inscription et page conditions générales).
  - 2.2. Tout dossier incomplet ou illisible est considéré comme nul et non avenu.
  - 2.3. Le contrat d'inscription est envoyé par mail ou via formulaire numérique marquant accord au présent contrat.
  - 2.4. L'envoi d'une inscription ne vaut que comme candidature. Son acceptation et l'attribution d'une place définitive n'interviennent qu'après paiement de l'entièreté de la formule d'étude choisie.
  - 2.5. L'inscription engage le(a) candidat(e) **pour le Cycle entier**. En signant le contrat d'inscription, le(a) candidat(e) étudiant(e) s'engage à payer le coût des études complet. Aucune réduction ou remise ne sera accordée pour raison d'absence, de retrait ou de renvoi.
  - 2.6. L'étudiant ne sera autorisé d'accéder aux cours qu'après que **toutes les modalités d'inscription et de paiement ont été réglées**. Aucun document (attestation, certificat ou autre) ne sera remis tant que toutes les obligations administratives et financières n'ont pas été remplies.
  - 2.7. TELLURA SRL se réserve le droit de refuser des inscriptions et ce par décision simple et sans recours. Il se réserve également le droit d'exclure tout participant en cours d'études, sans préavis ni remboursement quelconque, s'il contrevient à la loi, la déontologie, au règlement interne et en cas de tout comportement contraire aux usages et à la courtoisie, y compris celui pouvant porter atteinte au bien-être physique et moral des participants et des collaborateurs et au bon déroulement des séminaires, ainsi qu'aux biens de tiers loués et/ou prêtés à l'organisateur.
  - 2.8. Si les quotas d'inscription ne sont pas atteints et que TELLURA SRL annule totalement une ou plusieurs formations avant le premier cours, il s'engage à rembourser intégralement tous les montants perçus.
3. L'accomplissement de toutes les obligations administratives et financières quant à l'inscription, donnent au/à la candidat(e) l'accès aux classes de cours (exception faite des stages pratiques organisés par ailleurs) et donnent droit à la réception des notes éventuelles
4. Les frais d'étude seront payés comme convenu selon modalités d'inscriptions, en cas d'annulation de la part du candidat aucun remboursement ne sera effectué.
5. Tous les montants sont payables en Belgique, uniquement sur le compte **BE67 3632 5736 5187 TELLURA SRL**, tous frais bancaires à charge du candidat.
6. Les cours se tiennent aux endroits et aux dates indiqués dans la documentation. TELLURA SRL se réserve le droit de modifier les lieux et dates sans que ces modifications ne puissent être invoquées comme raison de changement ou d'annulation du présent contrat.
7. Les participants reçoivent en fin de formation une facture et un certificat de participation, à faire valoir au point de vue fiscal et comme preuve de formation exigée par les assureurs et/ou les organisations professionnelles.
8. L'organisateur décline toute responsabilité relative à l'usage indu qui peut être fait du contenu des présentes études.
9. Tout étudiant ayant suivi tout ou partie du programme pédagogique de TELLURA SRL, s'engage formellement à ne pas enseigner une ou plusieurs matières figurant au programme de formation, sauf accord contraire avec le Directeur de formation, pendant une période de trois ans pleins à compter de la date de l'obtention du diplôme final ou toute autre date à laquelle il a arrêté ses études. Tout contrevenant à cette convention s'engage à payer un dédommagement équivalent à un minimum de 200.000€.
10. Les activités du centre TELLURA SRL sont couvertes par une assurance en responsabilité civile. Pour tout risque pouvant engager directement ou indirectement la responsabilité personnelle de l'étudiant, y compris toutes les activités et actes liés directement ou indirectement au cours, celui-ci est invité à souscrire une assurance personnelle en responsabilité (RC) auprès de l'assureur de son choix. L'étudiant est également tenu de disposer d'une assurance maladie- invalidité - accidents régulière et valide pour la Belgique.
11. Le contenu des présents séminaires est couvert par les droits d'auteur. Il est interdit de le copier et de le diffuser par quelque moyen que ce soit sans l'accord écrit de l'organisateur. Les enregistrements audio et audio-visuels sont interdits pendant les cours.
12. En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de remplacer un ou plusieurs intervenants. En cas d'annulation des séminaires par l'organisateur en cours de formation, celui-ci s'engage à rembourser les montants perçus dans leur intégralité, proportionnellement aux jours de séminaires non dispensés.
13. En cas de litige, le for juridique est le tribunal de Namur.

**Date et signature du candidat :**

**(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)**

